

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 6 mai 2011

Le six mai deux mille onze, à quatorze heures, le Conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel s'est tenu à Château-Renault dans les locaux de l'Agence, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'Agence, en date du 7 avril 2011.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre :

Madame Carole CANETTE ; Madame Christine FAUQUET ; Madame Karline GLOANEC-MAURIN

L'Etat :

Madame FROMENTAUD, représentant Madame Marie REYNIER, recteur de l'Académie Orléans-Tours ; Madame Hélène SABARD, représentant Monsieur le préfet d'Indre-et-Loire ; Monsieur Luc NOBLET, représentant Monsieur Jean-Claude VAN DAM, directeur régional des affaires culturelles

Le maire de la commune de Château-Renault

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Gérard BARDIN ; Monsieur Claude CADET ; Monsieur Stéphane DORE ; Monsieur Gilbert LE TRAON

Représentants du personnel :

Monsieur Dominique BASTIEN

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Monsieur Jean-François CHAINTREAU ; Madame Clémence DAUPHIN ; Monsieur Johann DEMOUSTIER ; Mademoiselle Julie GUILLAUMOT ; Madame Saadika HARCHI ; Monsieur Patrick LAMASSOURE ; Madame Josette PHILIPPE

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Monsieur Olivier CAYATTE, directeur de la Culture du Conseil régional du Centre ; Monsieur Stéphane CLEMOT, Trésorier Payeur de Château-Renault ; Monsieur Yves LAUVERGEAT, représentant du CESR ; Madame Annaïck LE RU, responsable administratif et financier de Centre Images ; Monsieur Jocelyn TERMEAU, directeur de Centre Images

EXCUSES :

Monsieur Jean-Michel BODIN ; Monsieur Yann BOURSEGUIN ; Monsieur Christophe ROSSIGNOL

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Monsieur Claude CADET est désigné comme secrétaire de séance.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010

Délibération 11-2011

Le conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel.

../...

Délibère

Le compte de gestion 2010 de Centre Images sera mis à la disposition des membres présents à l'occasion du conseil d'administration du 6 mai.

Section de fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT		Alloué	Emissions et charges rattachées	Restes à réaliser au 31 décembre
chapitre D 011	Charges à caractère général	1 783 584,60	1 576 000,81	10 000,00
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 878 207,86	1 819 765,92	
chapitre D 023	Virement à la section d'investissement	5 000,00		
chapitre D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	153 800,00	153 713,35	
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	4 166 369,79	2 442 775,05	1 642 200,00
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	5 250,00	4 282,50	
chapitre D 68	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 579,21		
Total des dépenses		7 994 791,46	5 996 537,63	1 652 200,00
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	1 030 509,46	1 030 509,46	
chapitre R 013	Atténuations de charges	70 050,00	69 891,72	
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	85 000,00	84 951,38	
chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	606 150,00	578 156,32	
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	6 188 162,00	5 230 896,09	919 000,00
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	14 250,00	13 464,50	
chapitre R 77	Produits exceptionnels	670,00	11 617,99	
chapitre R 78	Reprises sur amortissements et provisions		96 683,28	
Total des recettes		7 994 791,46	7 116 170,74	919 000,00

Les montants importants qui figurent en restes à réaliser sont essentiellement liés aux soutiens à la création (chapitre 65). En effet, il existe un décalage important entre la décision de soutien d'un film et sa réalisation.

Les recettes figurant en restes à réaliser concernent uniquement les soldes à recevoir du CNC et de la Région Centre sur les aides à la création (fonds 2009 et fonds 2010).

Section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT		Alloué	Emissions et charges rattachées	Restes à réaliser au 31 décembre
chapitre D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	85 000,00	84 951,38	
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	47 809,72	47 742,49	
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	133 940,46	131 172,85	2 589,34
Total des dépenses		266 750,18	263 866,72	2 589,34
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	107 950,18	107 950,18	
chapitre R 021	Virement de la section de fonctionnement	5 000,00		
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	153 800,00	153 713,35	
Total des recettes		266 750,18	261 663,53	

Le programme d'investissement s'est élevé à 167 671,44 € et se décompose comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Il est conforme à nos prévisions.

.. / ...

Notons l'acquisition nécessaire d'un système de stockage pour les films numérisés par le pôle patrimoine d'une part, et les travaux liés à la révision de notre système de gestion de base de données avec la nécessité d'adapter notre système de sauvegarde, d'autre part.

			QTE	PRIX TTC
Création	Studio d'animation	Kit Dedolight standard	2	10 944,00
		Optique Nikon Nikkor Macro 66 mm	1	649,00
		Station de travail HP Z 600 top config	1	5 727,64
		Adobe Creative Suite CS4 Production	1	2 450,61
	Bureautique	Ordinateur HP Compaq 6000 Pro	1	1 057,26
SOUS TOTAL CREATION				20 828,52
Education	Tournage	Unité de tournage HD	2	861,12
		Unité de tournage HD	2	8 993,12
		Unité de montage	1	3 336,18
	Projection	Vidéoprojecteur salle vidéo	1	2 589,34
	Bureautique	Ordinateur HP Compaq 6000 Pro	3	3 171,79
SOUS TOTAL EDUCATION				18 951,55
Exploitation		Matériel Projections cinéma	1	1 639,80
SOUS TOTAL EXPLOITATION				1 639,80
Diffusion/Festival		Ecran 15 X 6,4 pour festival Vendôme	1	2 166,89
	Bureautique	Ordinateur HP Elite Book 8530P	1	1 430,42
SOUS TOTAL DIFFUSION				3 597,31
Patrimoine	Plateforme	Stockage des données	1	55 701,95
		Serveur Power Edge T410 Tower Chassis	1	1 554,80
		Disque dur Thecus Nas N8800 Pro 16 To	1	3 162,77
		Disque dur Thecus Nas N8800 Pro 16 To	1	2 923,74
		enregistreur numérique	1	889,91
		Logiciel Librairie PDF	1	838,96
SOUS TOTAL PATRIMOINE				65 072,13
Services généraux		Unité de tournage HD	1	4 927,12
		Logiciel Spaictacle	1	1 542,84
		Serveur IBM pour Sugar CRM	1	3 910,92
		Ordinateur fixe RAF	1	1 001,05
		Sauvegarde de données	1	7 176,00
		Dvpt système de gestion de base de données	1	40 664,00
	SOUS TOTAL SERVICES GENERAUX			
			TOTAL	167 671,44

../...

Etat de l'actif

	Valeur origine	Montant cumulé des amortissements	Valeur nette comptable
Concessions et droits similaires, brevets, licences, ...	163 832,13	112 023,24	51 808,89
Immobilisations incorporelles			51 808,89
Installations générales et divers	242 483,28	215 905,74	26 577,54
Matériel de transport	37 457,00	7 491,40	29 965,60
Matériel de bureau et matériel informatique	203 582,17	108 366,69	95 215,48
Mobilier	129 495,37	81 535,38	47 959,99
Autres	472 427,22	328 109,77	144 317,45
Immobilisations corporelles			344 036,06
TOTAL	1 249 277,17	853 432,22	395 844,95

Résultat

Le compte administratif de Centre Images pour l'année 2010 se présente donc comme suit :

		Dépenses	Recettes	Résultat
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	5 996 537,63	6 085 661,28	89 123,65
	Investissement	263 866,72	153 713,35	-110 153,37
Reports de l'exercice N-1	Fonctionnement		1 030 509,46	1 030 509,46
	Investissement		107 950,18	107 950,18
TOTAL	Fonctionnement	5 996 537,63	7 116 170,74	1 119 633,11
	Investissement	263 866,72	261 663,53	-2 203,19
Restes à réaliser à reporter en N+1	Fonctionnement	1 652 200,00	919 000,00	-733 200,00
	Investissement	2 589,34		-2 589,34
Résultat cumulé	Fonctionnement	7 648 737,63	8 035 170,74	386 433,11
	Investissement	266 456,06	261 663,53	-4 792,53

La section d'investissement fait apparaître un déficit de l'exercice de 110 153,37 €, cumulé au besoin de financement antérieur de 107 950,18 €, soit un résultat cumulé déficitaire au 31 décembre 2010 de 2 203,19 €. Les restes à réaliser font apparaître un besoin de financement de 2 589,34 €.

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de l'exercice de 89 123,65 € cumulé à l'excédent antérieur de 1 030 509,46 €, soit un résultat cumulé excédentaire au 31 décembre 2010 de 1 119 633,11 €. Les restes à réaliser relatifs aux aides à la création font apparaître un besoin de financement de 733 200 €.

Le résultat de la section de fonctionnement, en tenant compte des restes à réaliser, s'élève donc à 386 433,11 €. Ce résultat se décompose comme suit :

- 167 528,16 € correspondent à une sous consommation des crédits de fonctionnement, soit 2,08 % du budget global de la structure ; malgré une baisse de la consommation des crédits par rapport à l'année dernière cela reste conforme aux prévisions ;
- 133 953,57 € correspondent au fonds d'aide à la création avec l'application à venir des proratas sur les subventions à percevoir de la Région Centre et du CNC suite à des annulations ou des proratas appliqués sur les films soutenus ;
- 84 951,38 € correspondent à la quote-part sur l'amortissement des subventions d'investissement versés par la Région Centre ; Monsieur Olivier CAYATTE confirme qu'une réfaction sera donc appliquée par la Région Centre dès cette année sur notre subvention de fonctionnement.

..../...

Ce résultat s'explique notamment par un ralentissement de l'activité au dernier trimestre de l'année, ralentissement dû à une accumulation d'événements liés au personnel (prise de postes tardives sur certains dispositifs, démissions, arrêts de travail...). Plusieurs projets prévus au cours de l'année 2010 n'ont ainsi pas pu être menés à terme (chaîne Création, étude du nouveau modèle de diffusion en milieu rural au travers des Cinémobiles, développement de l'e-learning...).

Monsieur Luc NOBLET s'interroge sur le contenu de l'étude relative à la diffusion en milieu rural et sur la question du passage au numérique.

Madame Carole CANETTE confirme qu'il s'agit bien de la question du passage au numérique mais aussi de la vétusté du parc des Cinémobiles. Deux options sont actuellement à l'étude : entretien du parc existant pour prolonger longuement leur durée de vie ou construction d'un nouveau Cinémobile ce qui nécessitera tout de même l'entretien nécessaire du parc.

Madame Carole CANETTE profite de cette information pour confirmer le succès toujours renouvelé de cet outil de diffusion cinématographique. Centre Images a ainsi récemment dû faire face à deux demandes de location exceptionnelles pour les prochains mois : Israël et Japon. Centre Images a dû répondre négativement à ces sollicitations afin de pouvoir faire face à ses engagements quant à la circulation des Cinémobiles sur l'année 2011.

Répartition analytique des contributions de la Région Centre et de l'Etat

	REGION CENTRE				ETAT (DRAC-CNC)			
	2010	%	Variation 2009/2010		2010	%	Variation 2009/2010	
				%				%
FONCTIONNEMENT								
Pôle Création	335 000 €	17%			30 000 €	8%	0 €	0%
Pôle Patrimoine	220 000 €	11%			38 000 €	10%	8 000 €	27%
Pôle Diffusion	180 000 €	9%			56 000 €	15%	0 €	0%
Pôle Exploitation	420 000 €	21%			4 500 €	1%	0 €	0%
Pôle Education	320 000 €	16%			249 112 €	68%	3 000 €	1%
Moyens Généraux	351 000 €	18%	-159 000 €	-31%				
Total	1 826 000 €				377 612 €		11 000 €	3%

Ces contributions ne font apparaître ni le projet de plateforme numérique régionale arrivé à terme fin 2010 ni la prime art et essai attribuée par le CNC dans le cadre de l'exploitation des Cinémobiles.

La participation de la Région Centre sur la section de fonctionnement a été reconduite à l'identique déduction faite de la réfaction de 159 000 € appliquée sur notre budget 2010 suite à la quote-part sur l'amortissement des subventions régularisées fin 2009.

La contribution de l'Etat a à nouveau augmenté en 2010. Deux secteurs sont concernés :

- le pôle patrimoine dans le cadre notamment d'un soutien à la diffusion en milieu rural ;
- le pôle éducation avec la coordination de deux ateliers de pratiques supplémentaires en 2010.

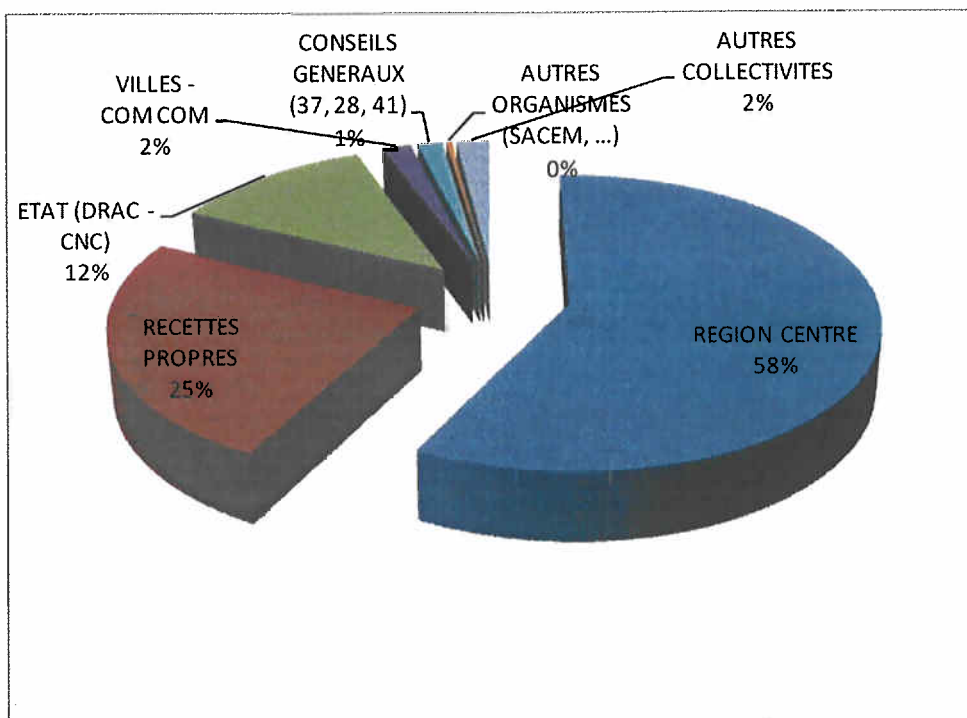
En 2010, les contributions du CNC se répartissent comme suit :

- 10 000 € consacrés à la réalisation du Guide Soutiens à la production cinématographique et audiovisuelle Régions, Départements, Villes (Pôle Création) ;
- 41 000 € attribués au festival du film de Vendôme.

Monsieur Luc NOBLET s'interroge sur la non prise en compte de la prime art et essai dans les contributions de l'Agence. Etant donné qu'il s'agit d'une prime sélective liée à l'activité d'exploitation assimilée à une subvention, elle n'a en effet pas été intégrée aux contributions de l'Etat.

.../...

Origine des produits



Outre les contributions de la Région Centre et de l'Etat, Centre Images bénéficie de subventions d'autres collectivités telles que des villes, des communautés de communes, les conseils généraux d'Indre-et-Loire, d'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher, le Pays Loire Touraine et enfin la Région Pays de la Loire dans le cadre d'un projet de collecte et de mise en valeur du patrimoine filmé lié à la Loire.

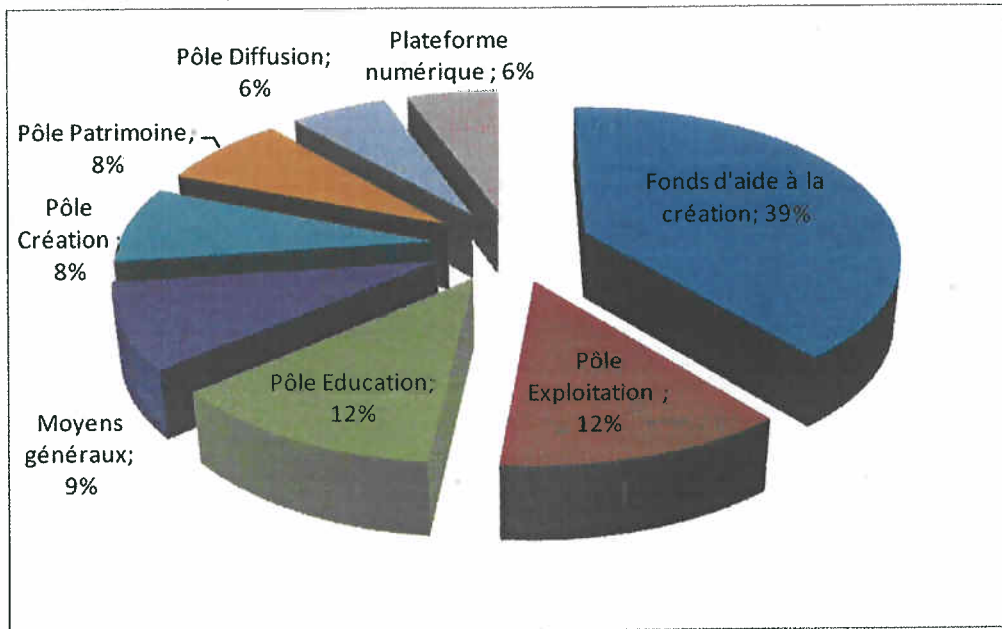
Enfin les ressources propres de Centre Images (billetterie Cinémobiles, partenariats ...) représentent plus de 25 % des produits de l'Agence.

Fonds d'aide à la création Région / CNC

	2008	2009	2010		
			TOTAL	Région Centre	CNC
FONDS D'AIDE A LA CREATION					
Court métrage	450 000 €	450 000 €	450 000 €	300 000 €	150 000 €
Long métrage	850 000 €	825 000 €	800 000 €	533 300 €	266 700 €
Ecriture / Développement	145 000 €	140 000 €	148 000 €	128 000 €	20 000 €
Programmes audiovisuels	360 000 €	435 000 €	460 000 €	306 700 €	153 300 €
Télédiffusion régionale	220 000 €	240 000 €	270 000 €	270 000 €	0 €
Aide au développement des structures régionales	150 000 €	130 000 €	82 000 €	82 000 €	0 €
TOTAL	2 175 000 €	2 220 000 €	2 210 000 €	1 620 000 €	590 000 €

La contribution de la Région Centre est stabilisée à 1 620 000 € depuis 2008 tandis que l'Etat a diminué son financement de 10 000 €.

.. / ...



Ressources humaines

Au 31 décembre 2010, Centre Images emploie 32 agents permanents dont 27 agents non titulaires bénéficiant de CDI ou de CDD de trois ans et quatre agents titulaires de la fonction publique territoriale. Seulement 30 postes étaient pourvus de façon permanente suite à des départs au dernier trimestre 2010.

A ces 32 postes s'ajoutent 4 contrats d'accompagnement dans l'emploi et 2 CDD d'une durée inférieure ou égale à un an au Pôle Education.

Les 32 postes permanents représentent 30.7 équivalent temps plein :

- 5 agents sont à temps partiel (80%)
- 3 agents sont à temps non complet (90%)

Au 31 décembre 2010, la moyenne d'âge des agents permanents est légèrement supérieure à 38 ans. L'équipe est constituée à 46,6 % d'hommes (14 agents) et 53,3 % de femmes (16 agents).

La moyenne d'âge de la population masculine est de 40 ans, celle de la population féminine est de 36 ans.

Besoins occasionnels et saisonniers

L'agence doit faire face à des besoins en personnel en période de forte activité (festival, rencontres professionnelles, édition...). Conformément à la délibération n°17-2006 du 5 janvier 2006 nous pouvons faire appel à des contrats d'une durée inférieure à six mois. Ainsi en 2010, le nombre d'agents ayant été employés sur ce type de contrat allait de 3 à 10 par mois.

Enfin s'agissant des besoins occasionnels, l'agence y a toujours recours massivement notamment sur les pôles éducation et patrimoine.

Ainsi en 2010 l'agence a réalisé au total 750 contrats de travail intermittents du spectacle ou régime général d'une durée inférieure à un mois, soit une diminution de plus de 15% par rapport à 2009. Cette diminution peut s'expliquer par une diminution des heures de numérisation sur le pôle patrimoine, et un resserrement des actions de pratiques artistiques évitant ainsi la multiplication des contrats de travail d'une ou deux journées.

Ce sont ainsi en moyenne 63 contrats par mois traités en interne.

../...

Masse salariale

La masse salariale pour l'année 2010 se répartit de la façon suivante :

	Salaires brut	%
Agents inscrits au tableau des effectifs	873 522,22 €	77%
Besoins occasionnels et saisonniers	124 024,62 €	
<i>Annexes VIII et X</i>	138 173,50 €	23%
<i>Régime général</i>	1 135 720,34 €	

La masse salariale est quasiment identique à celle de l'année 2009 (- 0.2%).

La répartition entre les besoins occasionnels et saisonniers et les agents inscrits au tableau des effectifs reste aussi identique à l'année dernière.

Précisons en outre que les contrats relevant des annexes 8 et 10 au règlement général annexé à la convention du 18 janvier 2006 relative à l'aide au retour à l'emploi et à l'indemnisation du chômage représentent cette année 47% des besoins occasionnels et saisonniers (53% en 2009).

Rapport des dépenses de personnel / montant total des charges

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010
Rémunérations brutes	1 060	1 120	1 135
Cotisations sociales	562	594	676
Intérimaires et stagiaires écoles	15	18	9
Comptes de charges (hors fonds d'aide)	3 099	3 366	3 646
	52,82%	51,46%	49,92%

Ce rapport est relativement constant depuis 2008 et varie autour de 50% de notre budget de fonctionnement. Le chapitre 012 relatif aux charges de personnel suit ainsi l'évolution de nos charges depuis 2008.

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'adopter le compte administratif 2010 de l'Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel ;
- d'adopter le compte de gestion du budget de Monsieur le Trésorier Payeur pour l'exercice 2010.

Votants : 18

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel

Jocelyn TERMEAU

